

Volontaires!

www.afev.org

LE JOURNAL DE L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

N° 20 | DEC 09 - JAN 2010



→ EVENEMENT



2^{EME} JOURNÉE DU REFUS DE L'ECHEC SCOLAIRE

PAGE 2

→ TÉMOIGNAGE



DE LA ZEP À SCIENCES-PO

PAGE 4

→ SOLIDARITÉ



AYO CHANTE POUR L'AFEV

PAGE 7

→ PORTRAIT



LA DIVERSITÉ SOUS LES PROJECTEURS

PAGE 8

ET AUSSI

- LES CERCLES AFEV P. 2
- LE BRÉSIL, CÔTÉ SOLIDAIRE P. 6
- PERPIGNAN, MÉMOIRE VIVE P. 6



L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (Afev) est une association d'éducation populaire créée en 1991 qui mobilise des étudiants bénévoles pour intervenir dans les quartiers défavorisés. Avec 7 500 bénévoles, 10 000 enfants suivis et 280 villes partenaires, l'Afev est le plus important réseau national d'intervention de jeunes solidaires. Leur principale activité est l'accompagnement individualisé dans les quartiers en difficulté.

Mobiliser toutes les intelligences



Par **NICOLAS DELESQUE**
Secrétaire général de l'Afev

Les émeutes des banlieues de novembre 2005 ont ébranlé notre pays dans ce qui faisait sa principale fierté : la cohésion nationale basée sur l'égalité républicaine. Elles ont montré à ceux qui n'avaient pas pris au sérieux les précédentes révoltes urbaines qui émaillent l'histoire de notre pays depuis les années 80, la profonde détresse d'une partie de notre population. Fruit d'une double mise à mal de la cohésion territoriale de notre pays dû à l'abandon d'un certain nombre de nos quartiers populaires, et de sa cohésion sociale liée à la misère économique dans laquelle se trouve une part de nos concitoyens, cette détresse des quartiers traduit la crise du concept d'égalité formelle, soit disant garantie par notre constitution et les droits qui s'y rapportent.

L'égalité de droit ne suffisant pas au regard des inégalités territoriales et sociales affectant une partie de la population française, les politiques, de droite comme de gauche, s'empressent aujourd'hui d'adhérer à « l'égalité des chances », nouveau concept consensuel censé réduire les frac-

tures ouvertes par le chômage massif qui touche notre pays depuis plus de trente ans.

Alors disons-le pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, cette mosaïque de dispositifs, parce que c'est de cela qu'il s'agit plutôt que de réelle politique publique, est nécessaire. Nécessaire pour lutter contre les discriminations à l'embauche dont sont victimes trop de jeunes issus de ces quartiers, en demandant aux entreprises de s'engager à

“L'égalité des chances : nécessaire mais pas suffisante !”

respecter au sein de leurs effectifs la diversité de notre population. Nécessaire pour garantir une égalité réelle lors des concours des grandes écoles de la République et de la fonction publique, pour montrer que la mobilité sociale peut aussi être fondée sur la réussite et le mérite individuel. Nécessaire pour briser les discriminations sociales qui interdisent à certains jeunes d'accéder à un logement en dehors de leur quartier, de fréquenter les lieux ordinaires de loisirs des autres jeunes de leur ville. Nécessaire, en bref, pour éviter que s'enkyste dans la

société française une forme d'« apartheid territorial » et les formes de discriminations les plus scandaleuses...

Nécessaire donc pour éviter le pire, mais pas suffisante pour espérer le meilleur ! Notre société est en pleine mutation : la place centrale prise par la formation, le savoir, la connaissance a donné à l'école et à nos systèmes de formation un rôle considérable, que ce soit pour s'adapter aux demandes de l'économie ou aux défis écologiques. L'enjeu n'est plus, comme au début du XX^{ème} siècle, de faire croire à l'égalitarisme de l'école de la République, via quelques promotions au mérite, mais bien de faire accéder le plus grand nombre à une « capacité » la plus haute possible - en d'autres termes, de faire en sorte que chaque individu puisse devenir maître de son parcours de vie.

Sortons du mirage de l'égalité des chances à l'école pour nous attaquer, avec un engagement sans commune mesure à ce qui a été décidé précédemment par les gouvernements successifs, à la lutte contre toutes les formes de décrochage scolaire et universitaire. C'est à ces conditions de moyens, de volonté, d'énergie, d'intelligences mobilisées socialement que nous pourrions garantir enfin aux membres des générations futures une chance égale pour trouver leur place dans notre société.

→ **EVENEMENT**

LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA **JOURNÉE DU REFUS DE L'ÉCHEC SCOLAIRE**, LE 23 SEPTEMBRE DERNIER, A SOULIGNÉ L'IMPORTANCE DES CHANGEMENTS AUXQUELS DOIVENT FAIRE FACE LES ENFANTS QUI ENTRENT AU COLLÈGE. DES CHANGEMENTS POSITIFS, COMME L'ACQUISITION D'UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE, MAIS QUI PEUVENT DÉSTABILISER LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ, MAL PRÉPARÉS AUX NOUVELLES DEMANDES DE L'ÉCOLE.

Les années collège, un cap décisif



Rassemblant cette année encore de nombreuses organisations dont, pour la première fois, l'Unicef, la deuxième Journée du refus de l'échec scolaire avait choisi d'approfondir la question du vécu des collégiens, plus particulièrement lors du passage en 6e. Les témoignages et les débats organisés le 23 septembre dans une dizaine de villes en France, et surtout l'enquête publiée le même jour par le cabinet Trajectoires-Reflex, permettent de dresser un constat très mitigé sur ce cap décisif de l'entrée au collège. Du côté des éléments positifs, le rapport aux adultes constitue plutôt une bonne surprise.

Selon l'étude réalisée par Trajectoires-Reflex auprès de 383 élèves de 6e et 5e suivis par l'Afev (1), huit enfants sur dix disent avoir été « bien accueillis » par leurs professeurs et par l'administration à leur arrivée au collège. Ils ne sont aussi que 5 % à juger négativement leurs enseignants, contre 49 % qui estiment que leurs professeurs sont « bons » et 46 % qu'ils sont « moyens ». Ce rapport assez positif aux adultes n'empêche pas un chahut important : neuf enfants sur dix affirment que les cours sont perturbés « très souvent » ou « de temps en temps ».

L'ambiance entre enfants est d'ailleurs un facteur important de déstabilisation. Un enfant sur deux déclare avoir eu des problèmes avec les autres élèves. Dans 63 % de ces cas, il s'agit de moqueries ou d'insultes, dans 33 % de vols et dans 28 % de violences physiques. Le racket, enfin, concerne 9 % des enfants interrogés. Les moqueries touchent les enfants qui ont eu de mauvaises notes ou ont fourni de mauvaises réponses en classe, mais aussi, de façon plus marginale, ceux qui ont eu de bonnes notes (15 %) ou ont levé le doigt pour répondre.

Contrôle social

Ce « contrôle social » exercé par les camarades est à prendre en compte pour « comprendre le rapport tendu que peuvent entretenir avec l'école certains élèves », estime Pascal Bavoux, auteur de l'enquête pour Trajectoires-Reflex. Environ la moitié des enfants (47 %) pense d'ailleurs « ne pas avoir d'importance » aux yeux de leurs camarades. Mais attention à ne pas noircir le tableau : le rapport aux autres est aussi une

source de satisfaction. Le collège, c'est le lieu où l'on vit avec « les potes », et les enfants interrogés en déclarent beaucoup : trois sur quatre disent avoir plus de 10 copains ou copines, et dans la moitié des cas plus de 30 ! Un tiers d'entre eux disent aussi avoir eu un petit ami ou une petite amie depuis leur entrée au collège.

La difficulté à acquérir les nouvelles méthodes

La même ambivalence se pose sur la question de l'autonomie. Si un petit tiers seulement des enfants interrogés dit se sentir déjà « adolescents », ils sont 71 % à juger avoir acquis assez de liberté pour leur âge. Posée en termes scolaires, cette autonomie est moins bien vécue : le nombre élevé de matières différentes est l'une des deux raisons les plus citées par les enfants pour expliquer leur désamour du collège, l'autre concernant les journées trop fati-

gantes. Le rythme de travail et la nécessité de s'adapter à des pédagogies différentes selon les professeurs sont aussi des facteurs importants de stress : 44 % des enfants affirment qu'il leur est véritablement arrivé d'être malades à l'idée d'aller au collège.

PAUL FALZON-MONFERRAN

(1) L'Afev intervient essentiellement dans des établissements classés en ZEP, auprès d'enfants repérés par les enseignants ou les chefs d'établissement comme ayant besoin d'un accompagnement individualisé.

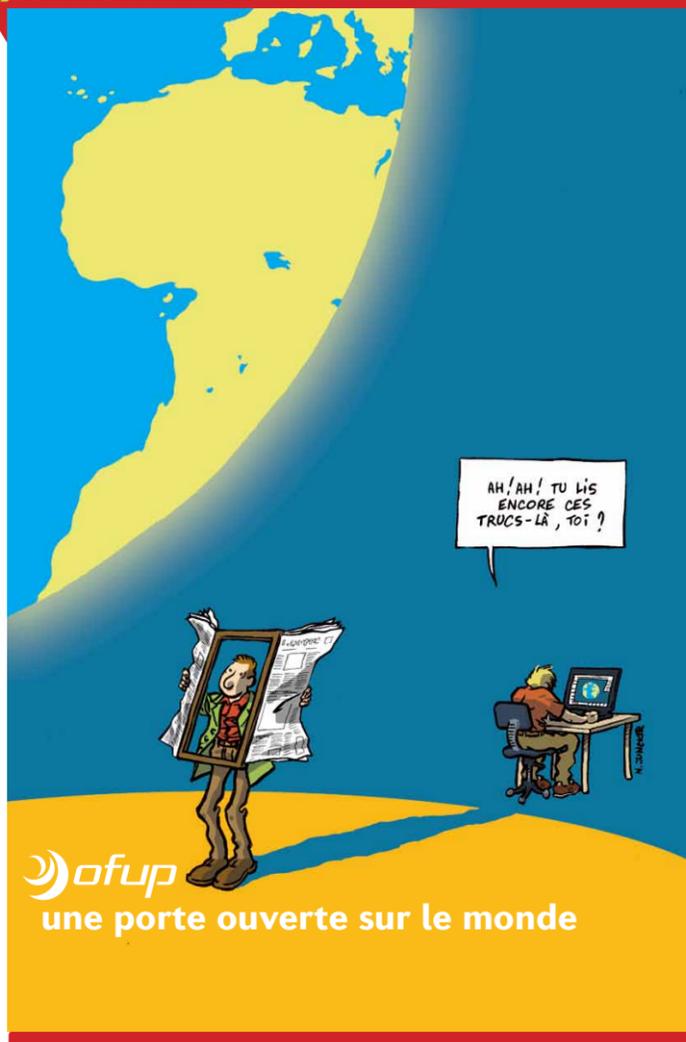
WEB

RETROUVER LES TÉMOIGNAGES ET LES DÉBATS

Réalisé avec les équipes de curiosphere.tv (groupe France Télévisions), le site de la Journée du refus de l'échec scolaire propose des témoignages d'enfants sur leur vécu au collège. Il offre aussi une large sélection de vidéos sur la thématique du passage en sixième, ainsi qu'un blog où de nombreux professeurs et partenaires de la Journée présentent leurs propositions et initiatives pour faire reculer l'échec scolaire.

➔ www.refusechecscolaire.org

→ PARTENARIAT



ofup
une porte ouverte sur le monde

→ INITIATIVE

CERCLES AFEV, UN RÉSEAU AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

FAVORISER POUR NOS QUARTIERS UN **DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE** : C'EST L'OBJECTIF DU NOUVEAU RÉSEAU LANCÉ PAR L'AFEV

Aujourd'hui plus important réseau d'intervention d'étudiants dans les quartiers populaires, l'Afev a constamment mené, depuis sa création en 1991, un travail avec les chercheurs et les acteurs de la vie publique pour nourrir et faire évoluer son action.

Face aux mutations de notre société

Son projet de lutte contre les inégalités s'est ainsi transformé d'années en années pour prendre en compte les mutations de notre société : concentration et mutation des inégalités sociales et territoriales et des nouvelles formes de solidarité qu'elles convoquent ; mutation vers une société de la connaissance ; nécessité d'aller plus loin dans la démocratisation de l'enseignement supérieur ; développement d'un tiers éducatif fort et innovant ; décentralisation et émer-

gence de nouvelles formes d'organisations territoriales....

Repenser nos modèles

Dans ce contexte, l'Afev souhaite aujourd'hui promouvoir de nouveaux modèles de développement social durable favorisant la solidarité et le « vivre ensemble ». Pour ce faire, nous appelons les chercheurs, personnalités de la vie publique et représentants des collectivités territoriales qui souhaitent s'impliquer à nous rejoindre pour constituer un « réseau d'influence solidaire » au service des idées d'égalité des droits éducatifs, de solidarité, et de transformation sociale.

Un premier rendez-vous est pris le 17 décembre au «104» à Paris, lieu emblématique de promotion des nouvelles formes culturelles au cœur d'un quartier populaire parisien. Marie Duru-Bellat, sociologue

de l'éducation (voir page suivante) nous proposera un décryptage de la notion controversée d'« égalité des chances ».

E. MANGADO-LUNETTA

➔ www.lescerclesafev.org





DOSSIER

ACCÈS AUX GRANDES ÉCOLES FACILITÉ POUR LES LYCÉENS DE ZEP, « INTERNATS DE LA RÉUSSITE » POUR LES ÉLÈVES MÉRITANTS, CLASSES RÉSERVÉES AUX JEUNES DES QUARTIERS POUR PRÉPARER LES CONCOURS ADMINISTRATIFS... DE NOMBREUX DISPOSITIFS ONT ÉTÉ CRÉÉS CES DERNIÈRES ANNÉES AU NOM DE « L'ÉGALITÉ DES CHANCES ». MAIS CETTE PROMOTION D'UNE « ÉLITE DES QUARTIERS » RÉPOND-ELLE AUX BESOINS DE FORMATION ET D'INSERTION DE TOUS LES JEUNES DE MILIEUX DÉFAVORISÉS ?

L'égalité des chances, consensuelle et conservatrice ?

POUR LA SOCIOLOGUE **MARIE DURU-BELLAT**, LA MISE EN AVANT D'UNE NOUVELLE « MÉRITOCRATIE » DES QUARTIERS RENFORCE LA FONCTION DE SÉLECTION DE L'ÉCOLE SANS APPORTER DE RÉPONSE AUX INÉGALITÉS SOCIALES QUI, PLUS QUE JAMAIS, INFLUENT SUR LE PARCOURS SCOLAIRE.

Le mérite est une valeur en hausse, comme le montre notamment l'actualité politique. La formule de Nicolas Sarkozy « travailler plus pour gagner plus » résume une idéologie qui met en exergue la responsabilité personnelle de chacun dans sa réussite sociale. On retrouve cette thématique du mérite dans nombre de mesures prises depuis 2007, qu'il s'agisse de la « prime au mérite » offerte à certains bacheliers ou de l'avancement au mérite que l'on tente de promouvoir dans la fonction publique.

“ C'est plus l'engouement actuel pour ces dispositifs qui interroge ”



La méritocratie, s'inscrit dans la droite ligne du libéralisme : tout individu doit pouvoir déployer ses talents, sans être entravé ni favorisé indûment par des caractéristiques sans rapport avec ses talents personnels, comme le milieu d'origine ou les relations. Les inégalités sociales sont alors acceptables (voire justes) dès lors qu'elles sont censées découler des qualités individuelles. La méritocratie privilégie l'égalité face aux règles de la sélection, en acceptant les inégalités de position auxquelles conduit ladite sélection. La notion d'égalité des chances devient alors prioritaire, car la méritocratie ne saurait advenir si la concurrence est faussée. On promeut

ainsi une certaine conception de la justice, qui conforte l'idée qu'il n'est ni possible ni souhaitable de remédier aux inégalités de situations et, par là, contribue à les rendre plus acceptables, voire à les légitimer.

Sélection des meilleurs ou formation commune ?

L'école est chargée d'organiser la sélection méritocratique, mais toute la sociologie de l'éducation démontre son impuissance à contrebalancer les inégalités de naissance. Et la logique du mérite hypertrophie ce qui n'est qu'une de ses fonctions : classer les élèves. Or, si le mérite et l'égalité des chances sont un pilier central d'une école en charge de l'orientation et de la sélection vers les emplois, personne ne conteste sa fonction d'instruction de tous, et le fait qu'elle doive garantir à chaque élève une égalité d'attention et de respect. Ceci peut paraître fort consensuel, et pourtant combiner ces différents principes de justice n'est pas évident en termes de pratiques ou de politiques scolaires. Ainsi, renforcer le jeu du mérite par des dispositifs promouvant l'égalité des chances peut creuser les inégalités entre élèves, quand assurer une formation réellement commune à tous peut contrarier l'expression des mérites ou bousculer des libertés... Ou encore, les meilleurs élèves privilégient la compétition méritocratique, tandis que les plus faibles sont davantage attachés à la garantie d'un bagage commun à tous...

Les consensus apparents autour de règles générales et de processus tech-

niques visant à plus d'égalité des chances ne doivent pas faire illusion. Certes, qui peut s'opposer de manière frontale aux dispositifs visant à aplanir les difficultés que rencontrent les jeunes de certains groupes pour accéder aux grandes écoles ? Mais ces politiques ponctuelles sont toujours trop tardives. Assurer par des mesures correctrices l'égalité des chances sur la base de tel ou tel diplôme (obtenu à l'instant « T »), par exemple, ne suffit pas à garantir la reconnaissance d'un « vrai » mérite. Car on passe ainsi l'éponge sur tout ce qui s'est passé avant l'obtention de ce diplôme ; ce dernier ne saurait refléter le « vrai mérite » que s'il était garanti à un stade antérieur, parfois très ancien, où tous les individus ont bien eu la possibilité d'avoir ce diplôme, qu'ils ont choisi dans un panel d'options qui étaient effectivement ouvertes à tous.

Très tôt, des inégalités qui se cumulent

Or on sait bien que les inégalités sociales entre les familles marquent très tôt le développement et la scolarité des jeunes enfants, et que ces inégalités de départ entraînent souvent d'autres, de manière cumulative. C'est donc très tôt qu'il faut intervenir, pour compenser ces inégalités entre enfants qui doivent tout aux hasards de la naissance et de la vie. Il reste que le fait qu'on ne puisse à l'évidence éliminer tous les aléas de l'existence constitue aussi un argument pour multiplier les secondes chances, ce qui justifie des mesures, fussent-elles tardives, de discrimination positive.

C'est plus l'engouement actuel pour ces dispositifs de discrimination positive qui interroge. Ne conjugue-t-on pas ainsi un objectif de justice sociale fort consensuel et un conservatisme discret sur les inégalités tout court ? Si supprimer les discriminations constitue un préalable nécessaire, parce qu'elles

« troublent le jeu de la responsabilité individuelle », ceci ne suffit évidemment pas à rétablir la parfaite mainmise de la responsabilité sur les destinées, et moins encore à égaliser véritablement les chances. Car les inégalités sociales réelles ne se réduisent pas aux discriminations : même en l'absence de toute discrimination, les inégalités de conditions de vie d'une génération entraînent inévitablement des inégalités de chances pour la génération qui suit. Il est utopique de penser que, par des politiques d'égalité des chances, on pourrait produire de l'égalité dans un contexte d'inégalités.

Comment l'école pourrait-elle neutraliser complètement, chez les jeunes générations, ces inégalités dont ils héritent de leur milieu social, inégalités sur lesquelles ils vont buter ensuite et qu'ils anticipent ? A l'évidence, même si on atteignait les conditions de l'égalité des chances (quant à l'accès à des positions qui resteraient inégales), l'existence de ces positions inégales ruinerait l'égalité des chances pour la génération suivante. L'égalité des chances a donc d'autant plus de probabilités d'être atteinte que l'éventail des inégalités est lui-même modéré. Et au-delà de la rhétorique méritocratique, il reste difficile de justifier les inégalités quand elles sont par trop marquées. Au total, non seulement la lutte contre l'inégalité des chances ne dispense pas d'une lutte contre les inégalités, mais engager cette seconde lutte est la voie privilégiée pour réaliser la première.



Dernier livre paru :

Le mérite contre la justice, 2009, Presses de Sciences Po

→ TEMOIGNAGE

PASSER DE LA ZEP À SCIENCES-PO

GRÂCE À UNE CONVENTION CRÉÉE SPÉCIALEMENT POUR LES LYCÉENS DES QUARTIERS POPULAIRES, **HASSATOU BA** A INTÉGRÉ LA PRESTIGIEUSE ÉCOLE PARISIENNE. UNE PASSERELLE DONT ELLE VANTE LES MÉRITES POUR REDONNER DE L'AMBITION AUX JEUNES DES CITÉS.



Intégrer Sciences-Po comme elle l'a fait il y a cinq ans, Hassatou Ba n'y aurait jamais pensé sans la persévérance de ses professeurs du lycée Feyder, à Epinay (Seine-Saint-Denis). « Ce sont eux qui m'ont fait découvrir l'école et les débouchés qu'elle offrait. En classe de première j'envisageais une fac d'histoire, peut-être de droit, se souvient la jeune femme. Mes projets

étaient cloisonnés à des parcours universitaires classiques, comme beaucoup de jeunes de banlieue... En fait la plupart se voient intégrer un BTS ou entrer directement sur le marché du travail. »

Son bac en poche, Hassatou fait partie de la première promotion d'élèves du lycée Feyder à bénéficier d'une convention avec Sciences-Po en 2004. Le dispositif, créé spécifiquement pour les établissements situés en ZEP, prévoit un concours d'entrée distinct du concours général, notamment parce que les candidats passent les épreuves d'admissibilité dans leur lycée, avec une prépondérance donnée à l'oral. Une fois franchie l'épreuve d'admission organisée, cette fois à Sciences-Po, les élèves venus de ZEP suivent en revanche exactement les mêmes cours et les mêmes épreuves que les autres étudiants.

« Je n'ai jamais ressenti de difficultés avec les élèves entrés par le concours général, rapporte Hassatou. Il faut dire aussi que le dispositif ZEP existait déjà depuis plusieurs années et que les promotions précédentes avaient fait leurs preuves. » La première année a cependant été la plus difficile, reconnaît la jeune femme, parce qu'il a fallu « acquérir des méthodes de travail » que les autres avaient apprises au lycée, et aussi « combler des lacunes de culture générale, en histoire et en littérature notamment ». Une fois l'adaptation faite, Hassatou

a pu profiter à plein des possibilités qu'offre Sciences-Po : un séjour aux États-Unis pour sa troisième année, une spécialisation sur les questions internationales qui lui permet actuellement d'être en stage à l'Organisation internationale de la Francophonie, et de nombreuses portes ouvertes pour poursuivre ses études après sa sortie de l'école en juin.

« Je sais que tout ne sera pas aussi facile qu'à Sciences-Po, qu'aux yeux de beaucoup je reste avant tout une étudiante d'origine africaine, une jeune de banlieue... Je m'y suis préparée, affirme Hassatou. Mais grâce à mon passage ici j'ai découvert que d'autres parcours sont possibles. » Elle qui vit toujours en Seine-Saint-Denis parle du « sentiment de fierté » de sa famille et de ses proches et du changement d'état d'esprit chez les jeunes de son quartier. « Quand je retourne au lycée parler de mon expérience, je trouve les élèves plus ambitieux qu'à mon époque. J'ai été l'une des premières à intégrer une grande école mais depuis d'autres sont entrés à HEC, à l'ESSEC. Désormais les jeunes d'Epinay se disent : pourquoi pas moi ? »

PAUL FALZON-MONFERRAN

Lire aussi la chronique de Nathalie Broux, page 6

→ POLITIQUE

Pour le gouvernement, des dispositifs qui empêchent tout « fatalisme social »

JUSQUE LÀ L'APANAGE DE CERTAINES GRANDES ÉCOLES DÉSIREUSES DE REPRÉSENTER LA DIVERSITÉ, LES MESURES EN FAVEUR DE L'« ÉGALITÉ DES CHANCES » SONT DEVENUES UN AXE PRIORITAIRE DU GOUVERNEMENT CONCERNANT L'ACCÈS DES JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES, COMME EN TÉMOIGNENT LES ANNONCES FAITES EN CETTE RENTRÉE 2009 PAR **FRANÇOIS FILLON** ET SON ÉQUIPE.

Depuis l'annonce par Sciences-Po Paris, en 2001, des premières conventions avec des lycées situés en zone d'éducation prioritaire, les dispositifs « égalité des chances » sont passés du statut d'expérimentations à celui d'axes forts des politiques publiques en matière d'accès aux études supérieures.

La récente convocation par François Fillon d'un conseil interministériel à l'égalité des chances, réunissant entre autres la ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Pécresse et le commissaire à l'égalité des chances Yazid Sabeg, a même marqué le passage à la vitesse supérieure. Avec un objectif central : soutenir les étudiants des quartiers populaires qui souhaitent intégrer les grandes écoles.

Plus de boursiers en classes prépas

Dans un discours prononcé le 19 novembre dernier, le premier ministre a justifié cette nouvelle orientation des politiques publiques en rappelant le poids des inégalités sociales dans l'accès aux filières d'excellence – les enfants de familles défavorisées ont cinq fois moins de chances d'étudier en classes préparatoires que les autres – et en dénonçant le « fatalisme » qui reviendrait à ne pas prendre de mesures « volontaristes ». « Quand l'ascenseur social est bloqué, c'est le devoir de la République de descendre les escaliers pour aller repérer les talents et pour les aider à réussir », a plaidé le Premier ministre. Le gouvernement met en avant le bilan des premières mesures prises pour cette rentrée 2009 : le nombre de boursiers en première année de classe préparatoire est déjà passé à 30 % des effectifs - moyennant une

hausse du plafond des ressources qui a permis d'attribuer des bourses à de nombreux enfants issus des classes moyennes.

Parmi les mesures annoncées pour 2010, figurent notamment la suppression des frais d'inscription aux concours d'entrée des grandes écoles publiques (ENA, Polytechnique) pour les élèves boursiers, la création de 100 classes préparatoires technologiques et commerciales ou encore l'augmentation de 30 % du nombre d'apprentis dans les grandes écoles pour permettre aux élèves boursiers qui s'y trouvent de concilier « autonomie financière » et poursuite de leurs études.

Des moyens pour les « internats d'excellence »

Dans la même veine, le gouvernement travaille à étendre les dispositifs « égalité des chances » aux grandes écoles qui n'en ont pas encore créés. Après Sciences-Po, de nombreux établissements de prestige ont déjà mis en place des concours spécifiques pour les jeunes venus d'établissements ZEP, comme l'Essec en 2004, HEC en 2007. Les discussions en cours entre Valérie Pécresse et la Conférence des grandes écoles devraient rapidement aboutir à une multiplication des dispositifs de ce genre, à moins que certaines grandes écoles ne préfèrent le système de tutorat qui prévoit que les étudiants des quartiers populaires passent le même concours que les autres, mais en ayant bénéficié d'une préparation et d'un suivi renforcés – sur le modèle que l'École du Louvre a instauré avec la Fondation Culture et Diversité.

Dernier champ d'action : les « internats d'excellence » sont eux aussi amenés à se développer. Mesure phare du plan Espoirs Banlieues de Fadela Amara, la création de ces établissements

destinés aux jeunes des quartiers suivant des études dans le supérieur peinait à s'imposer, avec un peu plus de 1600 élèves accueillis l'année dernière. Le déblocage de 250 millions d'euros pour ce seul dispositif, qui pourrait être financé par le grand emprunt, devrait faire monter les places disponibles à 25 000 par an, dont 15 000 réservées aux élèves des classes préparatoires. Les « internats d'excellence » accueilleraient aussi 5000 élèves du secondaire, dont certains pris en charge par les « cordées de la réussite » qui constituent, dans l'action gouvernementale, le premier échelon des dispositifs « égalité des chances », destiné aux élèves du secondaire.

Dernier étage de la fusée « égalité des chances », l'accès à l'emploi se décline dans une mesure spectaculaire : le CV anonyme, expérimenté depuis le 3 novembre dernier, et pour lequel un premier bilan doit être tiré d'ici la mi-2010. L'action gouvernementale semble, ici, plus restreinte et dépendante du soutien du secteur privé. La création du label « Diversité » a cependant connu un certain succès en 2009, avec des conventions signées par 300 entreprises. L'impact réel de ce type de dispositifs doit lui aussi être mesuré dans les prochains mois.

P. F.-M.

→ POINT DE VUE

L'égalité des chances, un miroir aux alouettes ?

INJUSTE SOCIALEMENT, LA CONCENTRATION DES POLITIQUES PUBLIQUES D'ÉDUCATION SUR UNE ÉLITE DES QUARTIERS NE RÉPOND PAS AU BESOIN GLOBAL D'ÉLEVATION DES QUALIFICATIONS POUR NOTRE SOCIÉTÉ, ESTIME **CHRISTOPHE PARIS**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AFEV.



concept défendu unanimement, à droite comme à gauche.

Pour aborder correctement cette question, il est indispensable de prendre la juste mesure des disparités flagrantes qui existent

Que faire de tous ces élèves moyens, sans parler de ceux en difficulté ?

aujourd'hui entre les jeunes en termes d'environnement social, économique et culturel ou encore de conditions d'études, de scolarité et de qualité de vie. Ainsi, la France est l'un des pays de l'OCDE où les écarts sont les plus élevés entre les meilleurs et les moins bons élèves. C'est le pays où 20 % d'une classe d'âge, soit 150 000 jeunes, quitte chaque

L'égalité des chances, comme la « mixité sociale » en son temps, serait la nouvelle formule magique des politiques publiques, un concept défendu unanimement, à droite comme à gauche.

année le système scolaire sans diplôme, avec les difficultés d'insertion que l'on sait.

Ici est ainsi posé tout le problème de la rhétorique de l'égalité des chances. Car aujourd'hui l'écart est tel que prétendre à établir une réelle égalité des chances entre les jeunes nécessiterait la mobilisation de moyens sans commune mesure avec ceux actuellement déployés.

Sauver les meilleurs ?

Faute de moyens, les politiques d'égalité des chances se résument souvent à l'émergence d'une élite des quartiers. À défaut de pouvoir « sauver tout le monde », sauvons les meilleurs. Ce souci d'émergence d'une élite des quartiers, qu'on peut juger légitime et utile, reste, hélas, bien en deçà des défis de l'économie de la connaissance auxquels notre pays se trouve confronté, et qui nécessite une augmentation importante et globale du niveau d'étude et de qualification.

Insuffisante en termes économiques, cette vision est surtout socialement injuste. Que fait-on de ceux qui ne peuvent aspirer à un parcours d'excellence, de tous ces élèves moyens, sans parler de ceux en difficulté ? Débat parfaitement illustré, il y a quelques jours, par la sortie d'un rapport sur l'impact de la suppression de la carte scolaire, laquelle a permis à certains élèves de rejoindre des établissements mieux cotés, mais a creusé encore plus fortement

les écarts entre les établissements scolaires, renforçant ou créant de nouveaux « ghettos scolaires ».

La notion même d'égalité de chances doit être réinterrogée car elle conforte la notion de compétition et d'individualisme en matière éducative. L'école, en France spécifiquement, contrairement à beaucoup de pays européens ayant par ailleurs de bien meilleurs résultats que les nôtres, n'est plus suffisamment le lieu de la promotion de tous mais celui de la sélection des meilleurs.

Un devoir d'éducation

Dans ce contexte, l'affichage d'une tentative d'égalité des chances sert à rendre « acceptable » cette compétition et renvoie à la responsabilité de chaque élève en difficulté le fait d'en être éliminé.

Terrible, cette sélection draconienne est tellement peu en phase avec une société en mutation, qui nécessiterait que tous les jeunes Français puissent disposer à la fin de leurs études d'un bagage constitué de confiance en soi, de compétences transversales et de formation initiale pour être en capacité de se mouvoir dans un monde où l'adaptation, la communication, la mobilité et la réactivité sont devenus indispensables. Aujourd'hui, notre défi n'est-il pas de passer de l'illusion de l'égalité des chances à un devoir d'éducation de notre société envers sa jeunesse ?

CHRISTOPHE PARIS



www.afev.org

→ DÉCRYPTAGE

LE RETOUR DE L'IDÉOLOGIE DU DON

DE L'EXIGENCE D'UNE RÉUSSITE POUR TOUS À LA MISE EN RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE : **BERNARD BIER**, CHARGÉ D'ÉTUDES À L'INJEP, REVIENT SUR LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES DES PRINCIPES FONDATEURS DE NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE.

Le modèle républicain « à la française » institua le référentiel de l'égalité censé organiser l'action publique. Dans le champ éducatif (et ailleurs), il s'agissait de traiter tout un chacun de la même manière au nom du principe d'égalité des droits.

Les politiques de « discrimination positive » du début des années 1980 introduisirent un autre référentiel, celui de l'équité. Autrement dit, il s'agit de corriger les inégalités de départ pour mettre en quelque sorte chacun en situation d'égalité. Dans le champ éducatif, ce fut le slogan assez vague « du donner plus à ceux qui ont moins » de l'éducation prioritaire.

Un modèle légitimé par les bourses

Il s'agit là de deux modèles « théoriques ». Le modèle historique de l'égalité n'empêchait pas la coexistence de deux écoles [jusqu'à l'adoption du collège unique en 1975, NDLR], l'une pour les enfants de pauvres (débouchant sur le primaire supérieur), l'autre pour les enfants des classes moyennes et supérieures (débouchant sur le lycée). Il se légitimait idéologiquement par la référence au mérite ou de sa variante, le don, ainsi que par les bourses destinées à quelques élèves « pauvres ».

Le modèle de l'équité tel que perçu en France consiste à intervenir en amont (les zones d'éducation prioritaires), conformément aux approches de J. Rawls (Théorie de la justice), ou en aval (d'où le nombre de dispositifs d'accompagnement réparateurs).

L'exigence démocratique de la réussite éducative pour tous qui a présidé à la mise en place des ZEP, en travaillant conjointement sur les territoires et sur le projet pédagogique des établissements scolaires, est aujourd'hui remplacée par la référence à l'égalité des chances. Cette notion apparaît comme une résurgence de l'idéologie du don, dont le peu de pertinence scientifique fait pourtant l'accord chez les chercheurs, et légitime les inégalités de résultats du système éducatif en renvoyant de facto à la responsabilité individuelle.

BERNARD BIER



www.injep.fr

Repères

→ Historiquement, le concept d'« égalité des chances » est apparu dans la sociologie de l'éducation dans les années 60. A partir des années 1980, il tend à remplacer dans le discours politique la notion d'« égalité ».

→ La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », a précisé le champ d'action de cette notion. L'égalité des chances ne vise pas, selon la loi, à l'égalité en droit de résultats finaux, ni à celle des conditions initiales. Pour permettre à chacun d'épanouir ses possibilités, l'égalité des chances consisterait à donner les mêmes conditions matérielles au départ. L'idée est de créer, par des mesures redistributives, une situation dans laquelle les chances pour chacun d'atteindre n'importe quelle situation sociale au cours de sa vie seraient « égales » : en conséquence, tout handicap dû au sort, à la fortune ou à l'origine devrait être compensé.

→ En décembre 2008, la nomination d'un commissaire à l'Égalité des chances, Yazid Sabeg, a marqué la volonté de l'actuel gouvernement de faire vivre ce concept dans les politiques publiques. Des premières mesures concernant l'accès aux classes préparatoires ont alors été lancées avec pour résultat, selon les chiffres officiels, d'augmenter de 30 % le nombre d'élèves boursiers dans ces filières.

→ La tenue d'un conseil interministériel consacré à l'égalité des chances, le 23 novembre dernier, a abouti à dix mesures phares tournant essentiellement sur l'accès des élèves des quartiers « méritants » aux grandes écoles (voir page 5). Il est notamment prévu la gratuité des concours d'admission aux grandes écoles pour les boursiers, ainsi que l'ouverture de 2000 places supplémentaires dans les résidences étudiantes pour les élèves boursiers.

Bibliographie

→ **Les places et les chances**, François Dubet, La République des Idées, Seuil, à paraître en février 2010

→ **Les oubliés de l'égalité des chances**, Laurence Méhaignerie et Yazid Sabeg, Hachette Littérature, 2006

→ **60 ans d'égalité des chances, 60 années d'inégalité des résultats**, l'Ecole émancipée, n°6, 2000

→ **Une école juste ? L'égalité des chances en question**, Cahiers pédagogiques, 2008, dossier à retrouver en ligne :

www.cahiers-pedagogiques.com/

C'est pas trop dur ?

Sciences Pipeau ?

IL Y A PRESQUE DIX ANS, JE COMMENÇAIS À ENSEIGNER EN SEINE SAINT-DENIS. ON ME PARLAIT ALORS D'UN DISPOSITIF INNOVANT (NOURRISSANT UNE VIVE POLÉMIQUE!) LANCÉ PAR SCIENCES-PO PARIS, LES CONVENTIONS EDUCATION PRIORITAIRE : PERMETTRE À DES ÉLÈVES DE ZEP D'ACCÉDER À CETTE GRANDE ÉCOLE PAR UNE AUTRE VOIE QUE LE CONCOURS CLASSIQUE.

A l'époque, j'étais totalement contre! Jeune diplômée, formatée par les principes – les poncifs ? - de l'Éducation nationale, je croyais que celle-ci était garante de l'égalité : après tout, l'accès aux grandes écoles est ouvert à tous, alors pourquoi faudrait-il créer un concours au rabais, imposer à ces jeunes une vision dégradante d'eux-mêmes en leur faisant croire qu'ils ne peuvent prétendre qu'à une filière « adaptée » ? Une hérésie républicaine!

Aujourd'hui, je souris en pensant à ma naïveté... Non seulement j'ai pu constater dans mon lycée les vertus d'un tel programme, mais j'aimerais que d'autres établissements aillent aussi loin dans la recherche d'une réelle mixité. Or, ce n'est pas le cas, même si l'égalité des chances est devenue très à la mode. Sciences-Po a eu selon moi deux idées vraiment courageuses. Première (petite) révolution : inventer une autre voie d'accès reposant sur l'oral, compétence très rarement reconnue, et faire admettre que l'écrit est le point faible de nos meilleurs élèves mais qu'ils n'en sont pas moins intelligents... Deuxièmement, remettre en question le sacro-saint concours, considéré en France comme le gage incontestable d'équité, alors qu'il est un moyen évident de reproduction sociale.

Je ne prétends pas faire l'éloge de la formation dispensée dans cette Ecole, ni en nier les évidents défauts... Je ne fais l'éloge que de la démarche qui a instauré ces conventions (et qui n'a été suivie par personne) : donner une chance, une vraie, à des élèves qui n'ont pas tous les codes socio-culturels pour réussir un concours.

J'ai eu l'occasion d'intervenir dans un cours à Sciences-Po : devant moi, il y avait des provinciaux brillants ayant travaillé tout l'été pour avoir le concours « classique », des fils à papa ayant obtenu la mention Très bien au bac, des étrangers, et des boursiers venus de près ou de loin, de Guyane ou de Seine Saint-Denis, de Moselle ou de Vaux-en-Velin, anciens lycéens de ZEP... On le sait maintenant : ils réussiront tous leur cursus à proportion égale, mais ils n'étaient pas destinés à s'asseoir sur les mêmes bancs à Saint-Germain des Prés... Cela existe-t-il à un autre endroit ? Pas à ma connaissance.



NATHALIE BROUX
est professeure
au lycée Jacques-Feyder
à Épinay-sur-Seine (93)

→ SOLIDAIRES ICI ET AILLEURS



Le Brésil côté solidaire

UN GROUPE D'ÉTUDIANTS DE L'AFEV PARTICIPE À DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT MENÉS PAR LES UNIVERSITAIRES DE L'ÉTAT DU PARANÁ, EN LIAISON AVEC LA POPULATION.

Il y a onze étudiants français, plongés dans l'État brésilien du Paraná, pour une expérience des plus originales : la mise en œuvre du programme « Université sans frontières » (USF) dans lequel professeurs et étudiants sortent de la faculté pour monter, avec les populations, des projets économiques et sociaux adaptés aux besoins locaux.

5000 étudiants mobilisés

Depuis le mois d'octobre, les onze Français (dont l'auteur de cet article, NDLR) venus au Brésil grâce à un projet commun de la Région Rhône-Alpes et de l'Afev, participent donc à ces échanges où les étudiants mettent en application les techniques apprises à l'université, comme en témoigne Simon, qui travaille avec une coopérative caféière : « Les étudiants permettent aux agriculteurs d'augmenter leur niveau de vie grâce à un meilleur rendement. De plus, en leur donnant les moyens de diversifier leurs productions, ils sont moins dépendants des fluctuations météorologiques, qui pourraient réduire leurs cultures à néant et leurs revenus avec. » Mais la transmission fonctionne dans les deux sens, insiste Simon : « Pour leur part, les agriculteurs transmettent aux étudiants une expérience de terrain importante pour leur culture générale et pour leur future insertion professionnelle. »

Agriculture, éducation à la santé, défense des droits des femmes, sauvegarde des cultures traditionnelles : le champ des

projets est très large, et mobilise près de 5000 étudiants depuis son lancement il y a trois ans. Ambitieux, le programme USF rencontre parfois des difficultés, des lenteurs.

Visitant un supermarché aux conditions d'hygiène déplorables, Anaïs raconte : « Les jeunes diplômés font donc un état des lieux avec les propriétaires, leur expliquant ce qu'il serait bon d'améliorer. Il faut savoir de nombreuses améliorations ont déjà été apportées. » Mené sur des bases éducatives et préventives, le programme n'a pas vocation à imposer des changements, mais à répondre aux demandes des populations et à changer, petit à petit, les mentalités.

Fossé social

Là encore, l'échange se fait dans les deux sens, du moins si l'on en croit Caroline, une des étudiantes françaises, très surprise par le fossé existant entre les couches sociales au Brésil : issus généralement de milieux favorisés, les étudiants brésiliens peuvent grâce au projet USF « d'une part se rendre compte de la réalité de la vie et de voir qu'une certaine population, notamment rurale, ne profite pas des mêmes privilèges qu'eux, et d'autre part se faire une première expérience dans le monde professionnel ».

Alors, l'« Université sans frontières », une nouvelle façon de penser le rôle des sa-



La plupart des « extensions » universitaires du Paraná concernent le secteur agricole

voirs dans la cité ? Ce que nous apprend le projet, c'est que les connaissances universitaires, si elles ne répondent pas aux demandes de son territoire et si elles ne sont pas partagées, ne servent qu'à maintenir un fossé, voire même à l'augmenter. En revanche, lorsque la rencontre université et territoire se produit, le dialogue se transforme en action, et la réalité en est transformée... Le retour en France des onze étudiants, en février prochain, pourra nourrir les réflexions en cours sur la Responsabilité sociale des universités.

FRÉDÉRIC LESCAT

Les témoignages repris dans cet article sont extraits du très riche blog tenu par les onze étudiants : <http://talvera.wordpress.com>

→ TOUS ACTEURS DES QUARTIERS

PERPIGNAN, LA MÉMOIRE VIVE

DANS LE NORD DE LA VILLE, UNE DIZAINE DE JEUNES VONT RÉALISER DES ENTRETIENS POUR PRÉSERVER LE SOUVENIR ET L'HISTOIRE DE LEUR QUARTIER, BIENTÔT ENTIÈREMENT RÉNOVÉ.

Quelle mémoire garder d'un quartier qui sera intégralement reconstruit ? C'est sur cette question qu'une dizaine de jeunes accompagnés par l'Afev dans les quartiers Nord de Perpignan vont travailler tout au long de cette année scolaire. Avec le lancement d'une vaste opération de rénovation urbaine sur les secteurs de Vernet Salanque grâce à l'accompagnement de l'ANRU, c'est tout un pan de l'histoire de la ville qui va disparaître.

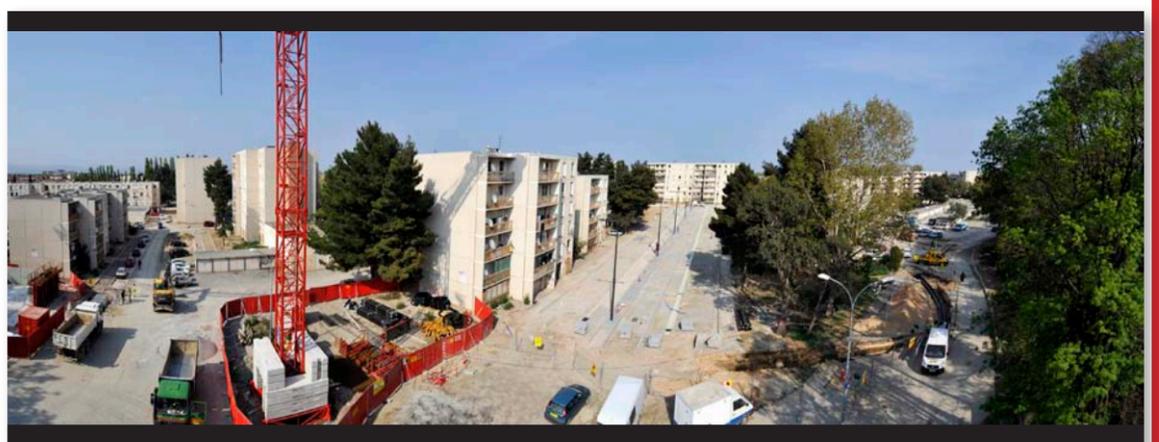
Retisser le lien social

« Certains habitats collectifs vont être détruits, d'autres totalement modifiés, détaille Benjamin Le Brun, chargé du volet social de ce programme de rénovation urbaine et initiateur du projet. Il est important d'accompagner les habitants dans cette transformation, car beaucoup vont devoir changer de logement, et retisser des liens avec leurs voisins ou avec les structures sociales du quartier. Cela passe notamment par une conservation de la mémoire du quartier. »

L'idée est alors venue « d'impliquer de manière citoyenne les enfants dans ce travail », explique Alizée, volontaire de l'Afev à Perpignan.

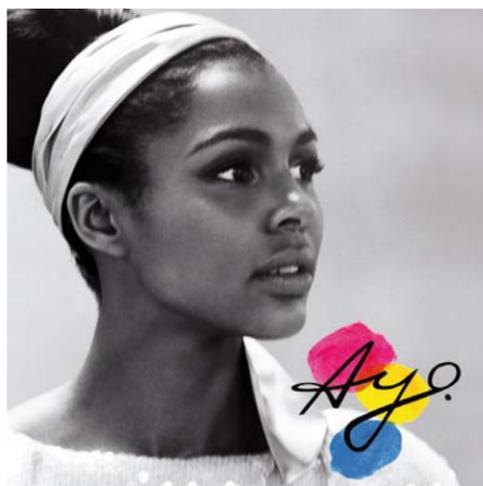
La parole des habitants

Tout au long de l'année, les enfants iront rencontrer des figures de ces quartiers pour comprendre l'évolution des cités depuis leur inauguration dans les années 60 : une concierge qui a travaillé dans les tours pendant trente ans, un pied-noir qui a fait partie, enfant, des premiers habitants d'un des immeubles détruits, des résidents arrivés ensuite au fil des migrations... Ils interrogeront aussi l'architecte qui a pensé la nouvelle organisation du quartier, Michel Cantal-Dupart, et produiront des supports écrits et vidéo d'après tous ces entretiens. Bref, un vrai travail de journaliste qui permettra aussi de « redonner de l'ambition à ces gamins des cités trop souvent renvoyés à leur origine modeste », conclut Benjamin Le Brun.



La rénovation du secteur de Vernet Salanque sera achevée en juillet 2010 (crédit : Service photo de la ville de Perpignan)

CONTRE L'ILLETTRISME AYO AIME ET AIDE L'AFEV



LA CHANTEUSE MÈNE CETTE ANNÉE LE PROJET « ON AIME ON AIDE », INITIÉ PAR LA FNAC POUR LA PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME. AYO SUCCÈDE, ENTRE AUTRES, À CALI ET DIONYSOS DANS CETTE OPÉRATION DONT LES BÉNÉFICES VONT À L'AFEV ET L'APFÉE.

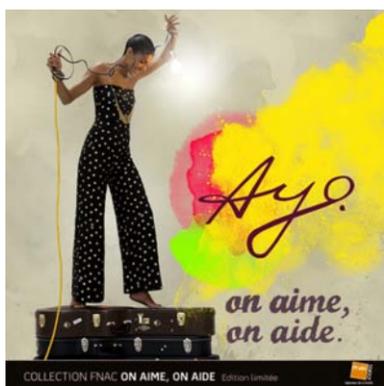
de mes origines, avec l'Unicef, avec laquelle je veux continuer aussi longtemps que possible. Mais mon engagement ne commence pas avec l'Unicef ! Il commence avec les gens dans la rue, ici. Il faut partager avec les gens autant qu'on peut. L'argent ne te rend pas heureux, c'est de

partager avec les gens, leur donner de la joie qui te rend heureux.

Volontaires : Et maintenant, quels sont vos projets ?

Ayo : En ce moment, je pense que je vais juste me reposer et prendre du temps pour aller chercher mon fils de 4 ans à l'école. Sinon, j'ai un nouveau disque qui sort bientôt. Il sera un peu plus rock, différent. C'est toujours moi, mais ce sera une évolution.

PROPOS RECUEILLIS
PAR CLAIRE NOTELAERS



Le CD « On aime, on aide » comprenant les chansons d'Ayo est dans les bacs depuis le 26 octobre, au prix de 3,99 euros.

Volontaires : Pourquoi avoir accepté de vous engager contre l'illettrisme ?

Ayo : Quand j'étais à l'école, j'étais mal à l'aise avec la lecture. En Allemagne où j'ai grandi, il existait un projet d'aide à la lecture avec des jeunes gens. Ils venaient aider les enfants en difficultés et leur redonner confiance. Là, j'ai eu un déclic. Je n'ai plus eu peur de lire et me suis même mise à m'inscrire aux concours des meilleurs lecteurs de ma ville. Après, j'ai commencé à écrire mes chansons. Du coup, je crois beaucoup en cette liberté qui commence avec la lecture.

Quand vous ne savez pas lire, vous n'êtes pas indépendant dans ce système – c'est pour ça que je pense que la lecture est si importante. Il ne faut pas avoir peur, il faut juste être heureux d'avoir des possibilités de vraiment apprendre des choses.

Volontaires : Vous avez donné trois titres pour le CD « On aime on aide », comment les avez-vous choisis ?

Ayo : Quand j'ai commencé à chanter, il y avait juste moi et ma guitare... J'ai donc choisi deux chansons en version acoustique. L'acoustique est plus « organique », je pensais donc que c'était plus approprié pour cette cause. Le titre « A change is gonna come » est approprié à l'illettrisme parce qu'on espère tous que cette situation difficile va bientôt changer !

Volontaires : Depuis février, vous êtes aussi marraine de l'Unicef, les enfants sont donc votre priorité ?

Ayo : Oui, surtout depuis que je suis maman ! Je vais bientôt au Nigeria, le pays

REPÈRES

→ **Illettrisme, analphabétisme, apprentissage du français : trois problèmes différents**

- un adulte qui a été scolarisé mais qui n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul doit réacquies les compétences de base. c'est la lutte contre l'**illettrisme**.
- un adulte qui n'a jamais été scolarisé doit tout apprendre, il est en situation d'**alphabétisation**.
- un nouvel arrivant en France doit apprendre le français. il apprend une nouvelle langue, c'est le **français langue étrangère**.

→ **3 100 000 personnes, soit 9 % de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France, est en situation d'illettrisme.**

Source : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)

→ www.anlci.gov.fr

Hypertexte

Capital social

Les auteurs de cet ouvrage tente de repositionner « la question sociale » au regard des profondes transformations que connaît notre pays. Ils prennent en compte des tendances fortes qui traversent notre société telle que l'individualisation des comportements. Ils mesurent que l'autonomie, la polyvalence ou encore la mobilité sont désormais les compétences dominantes requises dans le monde du travail. Ces changements constituent, pour eux, de nouveaux paradigmes qui imposent une mutation de notre Etat social. Ils appellent à une redéfinition de ce que recouvrent les notions de solidarité et de cohésion sociale.

Pour Jacques Delors et Michel Dollé, l'Etat ne doit plus simplement corriger les inégalités, il

JACQUES
DELORS
MICHEL
DOLLÉ
*Investir
dans le social*

doit s'attaquer à la racine de ces inégalités. C'est l'un des messages fort de ce livre. Ils convoquent des auteurs tels que John Rawls ou Amartya Sen pour substituer à la sacro sainte « égalité des chances », la volonté de viser « l'égalité des capacités » : « la capacité » de chacun. L'incarnation

dans le réel de ces concepts passe par un investissement public important dans les domaines de la formation continue et de l'éducation dès le plus jeune âge. Ce sont les premiers jalons à poser pour que la société de la connaissance ne soit pas une société inégalitaire.

Ce grand dessein conduit les auteurs à prôner l'émergence d'un « Etat d'investissement social » qui se substituerait au traditionnel « Etat providence » qui a façonné le modèle social français au lendemain de la Deuxième guerre mondiale et pendant la période d'expansion économique dite des « Trente glorieuses ». C'est à cette nouvelle ambition que nous invite Jacques Delors et Michel Dollé dans leur livre. Nous ne pouvons que souscrire à cette idée d'autant qu'ils considèrent que l'éducation est le premier des investissements pour l'avenir.



« Investir dans le social » - Jacques Delors et Michel Dollé / Odile Jacob 2009



JÉRÔME STURLA
est Directeur délégué de
l'Afev

→ INITIATIVES

INQUIÉTUDES SUR LES DROITS DES ENFANTS

Dans sa précédente édition, notre journal se faisait l'écho du vingtième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, organisé le 20 novembre dernier. Or les célébrations ont eu dans notre pays un arrière-goût amer, avec l'annonce récente par le gouvernement de la suppression du poste de Défenseur des enfants actuellement occupé par Dominique Versini. De nombreuses organisations ont exprimé leur désapprobation, et près de 45 000 personnes avaient signé début décembre la pétition de soutien à la Défenseuse. Pour l'Afev, cette décision pose la question des relais offerts aux enfants et à leurs parents pour faire respecter leurs droits, au moment où de nombreux rapports officiels, dont celui de l'Unicef, pointent les carences de l'action gouvernementale en la matière. La Défenseuse des enfants vient d'ailleurs de rendre publiques 200 propositions pour améliorer le quotidien des enfants dans notre pays.

→ www.defenseurdesenfants.fr

RÉUSSIR LE FUTUR SERVICE CIVIQUE

Après les sénateurs fin octobre, c'est aux députés de se pencher sur le nouveau service civique en ce mois de janvier. Les contours du futur statut sont connus : un engagement volontaire, compris entre six mois et deux ans, ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans. Si l'Assemblée nationale confirme le projet, le dernier obstacle vers une extension du nombre de jeunes en service civique – de 2500 actuellement à 10 000 dès l'an prochain – restera le niveau de prise en charge par l'Etat de l'indemnité versée aux volontaires.

→ www.afev.org

LE CAFÉ, ON EN A TOUS BESOIN !

Relais précieux et engagé des principales nouvelles touchant l'école et l'éducation, le Café pédagogique lance aujourd'hui un appel à ses lecteurs pour pouvoir poursuivre son action. Cette association, par ailleurs partenaire de l'Afev sur la Journée du refus de l'échec scolaire, fonctionne grâce à l'engagement bénévole d'une trentaine d'enseignants.

→ www.cafepedagogique.net

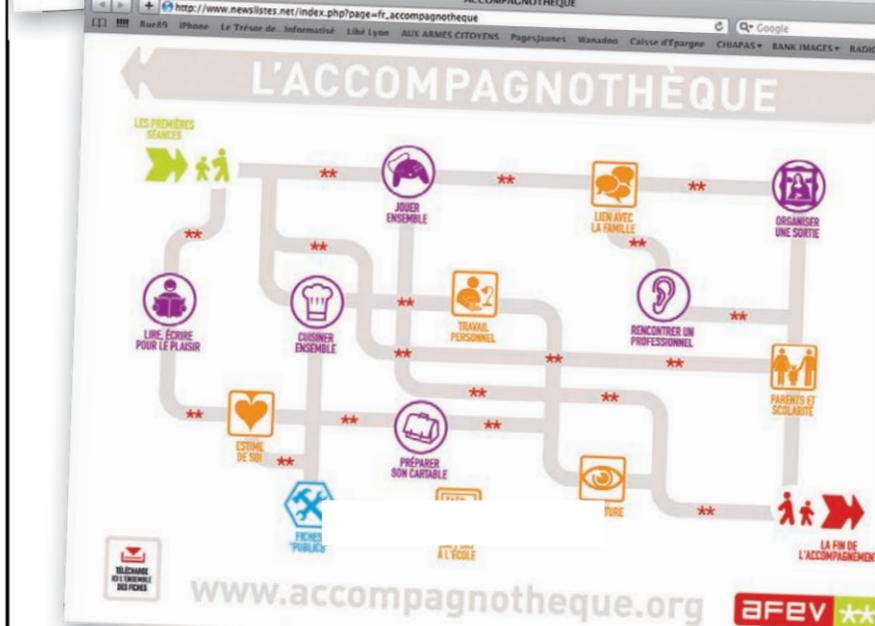
L'ACCOMPAGNOTHÈQUE

Tu es bénévole à l'Afev ?
Tu t'apprêtes à accompagner
un enfant ou un jeune ?

Pour mieux t'aider tout au long de cette année, l'Afev te propose quelques clés pour que votre parcours commun se déroule au mieux.

L'"accompagnathèque" de l'Afev réunit une quinzaine de fiches dont tu peux t'inspirer librement dans ton action : organiser une sortie, jouer ou cuisiner ensemble, travailler sur le rapport à l'école, créer du lien avec les parents...

Tu pourras commenter les fiches en ligne et échanger sur ton accompagnement avec d'autres étudiants.



www.accompagnothèque.org

→ PORTRAIT

CHANGER LE REGARD SUR LES QUARTIERS SITUÉS « DE L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH' » : **LAURENCE LASCARY** A RELEVÉ LE DÉFI EN CRÉANT SA MAISON DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE.

Plein écran sur les quartiers

Le nom de la société que Laurence Lascary a créée il y a un an suffit à résumer son ambition : « *De l'autre côté du périph'* » est une maison de production qui veut offrir « un autre regard sur les quartiers populaires et leurs habitants » que celui porté par la plupart des médias traditionnels.

Mais avec cette jeune femme au parcours personnel très riche - des études de gestion puis d'audiovisuel, des séjours aux Etats-Unis et en Angleterre - attention aux idées trop schématiques. « *Bien sûr, j'ai envies de montrer qu'il y a des talents en banlieue comme dans toutes les couches de la société. Mais pour moi, la diversité est un non sujet. Quand je monte un court métrage, c'est parce que l'histoire me plaît, pas parce que les acteurs sont issus de l'immigration. Le but, c'est de faire de la diversité quelque chose de naturel, pas un enjeu en soi.* »

– et les films promotionnels. Mais là encore, Laurence Lascary veut promouvoir une autre façon de penser la communication d'entreprise. « *Notre idée c'est de mettre en avant des sujets porteurs de sens. Le premier film, nous l'avons monté avec une boîte d'insertion spécialisée dans les quartiers populaires, pour montrer qu'elle était tout aussi professionnelle que les autres entreprises.* »

Caricatures

Car la représentation de la diversité reste, du point de vue de Laurence Lascary, encore très caricaturale, notamment à la télévision : « *Sur les chaînes nationales, les rôles confiés aux personnes issues de l'immigration manquent de naturel, ou sont marqués comme des exceptions qui confirment la règle.* » Si les nouvelles chaînes de la TNT se montrent plus audacieuses, Laurence Lascary mesure le chemin à parcourir encore : « *La France a accumulé du retard par rapport à d'autres pays comme les Etats-Unis mais aussi l'Allemagne. Elle se rêve blanche et bourgeoise, alors que la réalité est tout autre, et pas seulement dans les quartiers populaires.* »

PAUL FALZON-MONFERRAN

Français, tout simplement...

Quand on lui fait remarquer que, parce qu'elle est une femme et qu'elle est noire, son profil est original comparé à la plupart des producteurs, Laurence Lascary ajoute : « *Et jeune aussi !* » Dans un milieu où la confiance est souvent longue à obtenir, Laurence a certes bénéficié d'un petit coup de pouce financier et médiatique avec l'obtention, fin 2008, du prix « *Talents des Cités* » remis par le secrétariat d'Etat à la ville. Mais elle rappelle que c'est quand même grâce à « *[ses] efforts et ceux de [ses] équipes* » que ses projets ont pu aboutir.

www.dacp.fr

En un an, « *De l'autre côté du périph'* » a déjà six productions à son actif, pour la plupart des documentaires. Le premier projet était assez symbolique des valeurs portées par Laurence : un reportage sur des jeunes de banlieue partis aux Etats-Unis pour représenter la France. « *Ici, on les renvoie souvent à leurs origines alors que là-bas, ils étaient aux yeux de leurs interlocuteurs des Français, tout simplement...* », se rappelle la productrice. « *Du coup, ces jeunes ont beaucoup réfléchi à leurs valeurs, et, dans ce pays très différent du leur, ils ont réalisé qu'ils se sentaient Français.* » Une autre façon d'envisager le débat sur l'identité nationale...

Autres domaines où sa société est active : la fiction – avec deux courts métrages déjà produits et l'ambition de monter un long

Pour Laurence Lascary, la France a plus de mal à afficher la diversité de sa population qu'un pays comme l'Allemagne.



VOLONTAIRES ! N°20 | DEC. 09 - JAN. 2010

Publié par l'Afev - 26 bis, rue de Château-Landon - 75010 Paris - Tél. : 01 40 36 01 01 - Mail : pole.national@afev.org - **Directrice de la publication** : Anne Korobelnik - **Coordination, rédaction, réalisation** : Nathalie Broux, Nicolas Delesque, Estelle Duquesnois, Paul Falzon-Monferran, Ingrid Le Brun, Eunice Mangado-Lunetta, Claire Notelaers, Christophe Paris, Elise Renaudin, Jérôme Sturla, et Tanguy Tollet - **Crédits photographiques** : Charb, Slingshots Music, Service Photo de la ville de Perpignan, Franck Boucher - iStockPhoto, D.R - **Conception Graphique** : Génaro Studio (Lyon) - Maquette/PAO : Paul Falzon-Monferran, Claire Notelaers - **Impression** : Rotimpres - www.rotimpres.com - ISSN 17654408